

Drug Checking : pour un cadre national souple et inclusif

Papier de position

juillet 2026

Le présent papier de position est le fruit d'un travail collectif mené au sein d'un groupe de travail réunissant des organisations membres du GREA proposant ou souhaitant proposer des prestations de Drug Checking, soit d'analyse de produits psychoactifs, en Suisse romande : Nuit Blanche – Première Ligne (Genève), Night-Life Vaud – Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme (Vaud), Addiction Neuchâtel, REPER (Fribourg), Le Tremplin (Fribourg), AdO (Fribourg) et Promotion santé Valais (Valais), et avec la participation d'Infodrog. Le GREA remercie chaleureusement les membres du groupe de travail pour leur engagement et leur expertise, ainsi qu'Infodrog pour sa participation active à ces réflexions.

Ancré dans les réflexions portées par les plateformes du GREA, il a été adopté par le Comité le 22 juin 2026. Il exprime les positions du GREA sur le déploiement, la reconnaissance des outils et le monitoring du Drug Checking à l'échelle nationale.

À ce titre, le GREA appelle les acteurs cantonaux et nationaux :

- à ce que le cadre national du Drug Checking préserve la marge de manœuvre des entités locales pour adapter les outils et les modalités de mise en œuvre à leurs besoins et contextes spécifiques ;*
- à la reconnaissance de la complémentarité entre les différents outils d'analyse, notamment les dispositifs portables comme outil de premier retour, et à ce que leurs données alimentent le système national d'alerte d'Infodrog – les organisations romandes se déclarant prêtes à y contribuer dans le cadre d'un protocole partagé ;*
- au renforcement du monitoring national du Drug Checking, en permettant l'intégration consolidée des données individuelles issues des questionnaires, notamment ceux adaptés à la restitution immédiate des résultats, dans le respect de l'autonomie de chaque canton.*

Citation suggérée : GREA. (2026). Drug Checking : positions du GREA pour un cadre national souple et inclusif. Groupement Romand d'Études des Addictions.

Le Drug Checking en Suisse romande

Le *Drug Checking* poursuit trois objectifs fondamentaux :

- Réduire les risques liés à la consommation de substances psychoactives ;
- Renforcer les connaissances et compétences individuelles ainsi que le pouvoir d'agir ;
- Améliorer la connaissance collective des produits en circulation sur un territoire.

Il agit à deux niveaux complémentaires.

- Au niveau individuel, il permet d'identifier des substances potentiellement dangereuses avant qu'elles ne provoquent des dommages, d'offrir à la personne la possibilité de prendre une décision éclairée sur la base du résultat de l'analyse, notamment le renoncement à la consommation ou la réduction de la dose, et d'établir un premier contact avec des spécialistes pouvant lui fournir informations, conseils et orientations.
- Au niveau collectif, il joue un rôle de veille sanitaire en permettant de détecter et signaler rapidement la circulation de produits dangereux, et de suivre l'évolution des substances et des pratiques d'usage sur un territoire.

En Suisse romande, les dispositifs de *Drug Checking* reposent sur trois modalités d'analyse complémentaires :

- **Des outils d'analyse rapide portables** : souvent utilisés comme premier outil d'analyse, ils permettent d'identifier et quantifier les principales substances psychoactives en quelques minutes dans une diversité de contextes (permanences ambulatoires, espaces de consommation sécurisée, milieux festifs urbains et ruraux). Le NIRLAB est l'outil portable le plus utilisé en Romandie¹.
- **Les tests à détection rapide** : tests à bandelettes ou tests réactifs colorimétriques permettant de détecter la présence de certaines substances ou familles de substances, y compris en petite quantité (fentanyl, nitazènes, indoles, etc.).
- **Les analyses de laboratoire** : elles offrent le niveau de précision le plus élevé et sont mobilisées en complément si nécessaire. Dans la pratique romande, environ 25 % des échantillons font l'objet d'une analyse de laboratoire.

1. Sa mise en œuvre dans une optique de Drug Checking a fait l'objet d'une validation scientifique récente. Gianola, E. (2025). Mise en œuvre d'une méthode d'analyse rapide de stupéfiants dans une optique de Drug Checking. Université de Lausanne.

Par ailleurs, la restitution immédiate des résultats permise par les outils rapides favorise un échange avec la personne concernée. Pour en tirer pleinement parti, des professionnel·le·s ont développé des questionnaires brefs adaptés à ce contexte d'entretien, intégrant des items sur les pratiques de consommation, les motivations et les besoins des personnes.

Principes et recommandations

1. Favoriser le déploiement de programmes de Drug Checking au niveau local

Le Drug Checking est une prestation de santé publique qui relève de la compétence des cantons et des municipalités. Il importe que le cadre légal et les standards nationaux préservent la marge de manœuvre des entités locales pour adapter les outils et les modalités de mise en œuvre à leurs besoins et contextes spécifiques.

Nos recommandations :

- Que ce cadre de référence soit élaboré en associant les cantons et les organisations actives sur le terrain, afin de refléter la diversité des contextes et des pratiques existantes ;
- Que la numérisation des outils de collecte de données soit soutenue au niveau national afin de réduire la charge administrative pour les équipes et les personnes bénéficiaires, tout en améliorant la qualité et la comparabilité des données entre cantons.

2. Reconnaître les outils d'analyse rapide et intégrer leurs données dans le système d'alerte national

Les outils d'analyse rapide portables sont aujourd'hui reconnus dans les standards nationaux du Drug Checking comme méthode complémentaire. Le GREa salue cette reconnaissance et demande qu'elle soit élargie : ces outils constituent souvent le premier – et parfois le seul – outil d'analyse mobilisé. À ce titre, leur place dans le dispositif national mérite d'être pleinement affirmée, avec les analyses de laboratoire en appui si nécessaire. Les données qu'ils produisent constituent une contribution concrète que les organisations romandes sont prêtes à apporter

au système d'alerte national d'Infodrog. Les organisations romandes actives dans le Drug Checking ne traitent aucune donnée permettant l'identification des personnes usagères. La mise à disposition de ces données dans le cadre d'un protocole national s'inscrit dans la continuité de cette pratique et des valeurs fondamentales de la réduction des risques. Elle suppose que les données soient utilisées à des fins d'intérêt public et que leur gouvernance soit assurée par des institutions poursuivant une mission d'intérêt public.

Nos recommandations :

- Que les outils d'analyse rapide soient reconnus également comme outil de premier retour dans les standards nationaux du Drug Checking, les analyses de laboratoire venant en complément si nécessaire ;
- Que les données issues des outils d'analyse rapide alimentent le système d'alerte d'Infodrog, les organisations romandes se déclarant prêtes à y contribuer dans le cadre d'un protocole à définir conjointement ;
- Que cette intégration se fonde sur une validation scientifique transparente et alignée avec les standards internationaux reconnus.

3. Contribuer à l'harmonisation du monitoring national

Au-delà de la veille sanitaire, se pose également la question du monitoring des usages et des publics. Le questionnaire national d'Infodrog constitue un outil de référence pour le monitoring populationnel. En Suisse romande, des professionnel·le·s ont développé des questionnaires concis, adaptés aux pratiques fondées sur la restitution immédiate des résultats, dont les items sont déjà présents dans le questionnaire national. Les équipes romandes actives dans le Drug Checking sont prêtes à mettre ces outils à disposition dans une perspective de coordination nationale, dans le respect de l'autonomie des cantons.

Nos recommandations :

- Que le groupe de travail national sur le Drug Checking soit mandaté pour prendre en compte les outils de collecte en intégrant les pratiques fondées sur la restitution immédiate des résultats, et une représentation équilibrée des régions linguistiques ;
- Que les questionnaires concis adaptés à la restitution immédiate, dont les items sont déjà présents dans le questionnaire national, soient reconnus comme une modalité valide de collecte et intégrés au monitoring d'Infodrog.